L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, NO. 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS.

SAMEDI MATIN, 30 AOUT.

PRENEZ MON PRINCE.

Ce n'est pas pour avoir la France à sec et ajouté 86 départements à leurs châteaux de Selue-et-Oise que les princes d'Orléans vont à Frohsdorf. Ils y vont simplement conspirer le bonheur du peuple et la prospérité des classes ouvrières.

Le comte de Paris (qui a écrit sur les sociétés coopératives d'Angleterre un livre dont toutes les pages ne sont pas d'une merveilleuse exactitude) brûle aujourd'hui d'appliquer ses doctrines et de corriger par le pratique les erreurs de la théorie. C'est d'un prince bien né.

Il serait inutile d'avoir de bonnes idées, des sentiments charitables si on ne pouvait les faire connaître du public, les propager par la presse et tous les moyens licites; le *Journal de Paris* nous fait donc savoir que le voyageur de Frohsdorff veut du bien aux classes ouvrières.

"Que le dix-neuvième siècle, écrit-il, soit le siècle de la classe ouvrière, voilà ce qui, en 1873, ne peut plus faire aucun doute pour personne. Le siècle présent fera faite un pas de plus à l'humanité. Grâce à l'association, grâce aux sociétés coopératives, grâce à la participation aux bénéfices, grâce à l'instruction obligatoire qu'on instituera bien plus sûrement à présent que M. Jules Simon a été sacrifié à la ligue des gens de bien, grâce aux institutions de prévoyance pour les malades et les vieillards, l'ouvrier verra, de nos jours, son niveau moral et matériel s'élever progressivement. Dans cinquante ans, la situation des classes ouvrières aura changé du tout au tout."

Qui ne s'associerait à de pareils vœux? qui ne solliciterait ardemment la réalisation de pareilles prophéties? Les paroles qui suivent sont encore excellentes: "Mais il ne faut pas pour cela que l'ouvrier croie aux empiriques et aux charlatans. Les révolutions qui se sont succédé depuis quatre-vingts ans n'ont guère été jusqu'ici pour l'ouvrier qu'une source de déceptions et de déceptions. Chaque bouleversement nouveau, en suspendant le travail, n'épuise-t-il pas ses économies, ne ramène-t-il pas la gêne qui avait disparu, ne le replunge-t-il pas plus avant dans la misère, dont il commençait à sortir?"

Oh! que tout cela est bien pensé, bien senti, bien écrit! Non! plus de révolutions nouvelles, plus de bouleversement, plus d'émeutes; gardons le gouvernement que nous possédons; et s'il n'est pas de tous points parfait (ceci soit dit sauf avis contraire de M. Ernoul), nous le modifierons par la suite; mais pour Dieu! gardons la République! notre confrère a bien raison. Un républicain qui lirait, sans aller plus loin, les lignes qu'on vient de lire, crierait que la République a fait une nouvelle recrue en la personne du *Journal de Paris* et ne se tiendrait pas de joie.

Mais jusqu'!

Un petit bout d'oreille échappe par malheur, nous montre ce qu'il faut entendre par les déclarations républicaines et sociales de M. le comte de Paris. *In cauda venenum*; le venin est à la fin de l'article. Quel venin, direz-vous? un venin de fort bonne compagnie, sans doute, mais peu portable à notre goût: la royauté possible du comte de Paris.

"Les faits sont là aux yeux. Il faudrait être aveugle pour ne point les voir. Il est grand temps que l'ouvrier le comprenne; son bien-être ne dépend en aucune façon de la forme gouvernementale sous laquelle il vivra."

Traduisez de français diplomatique en français tout-à-fait clair, ces lignes signifient: "Prenez le comte de Paris pour roi de France; lui seul est socialiste au bon sens de mot, lui seul peut donner les réformes sociales vraiment nécessaires; lui seul veut les réaliser." L'article parle aussi un acte de justice et d'humanité envers les classes ouvrières; ce n'était qu'un mouvement stratégique.

Il est de règle en effet de nos jours que tout prince qui sait son métier doit flatter les masses populaires. Promettre des réformes sociales aux républicains, c'est le seul et plus sûr moyen de faire le siége de la République; c'est le cheval de bois des prétendants. Le comte de Paris qui n'est pas un prince malapris, n'a garde de manquer à la tradition; et ce jeu, renouvelé des Grecs du 2 décembre, est le jeu de ce bon prince.

Il s'agit de savoir si le pays y prend toujours gont. L'ours du *Journal de Paris* est fort civil, nous en convenons, et, qui plus est, admirablement ficelé; mais le bonhomme Lafontaine nous dit quelque part qu'un ours, même le plus sociable et le plus socialiste, est un ami dont il faut se garer. (*Siècle.*)

TREMBLEMENTS DE TERRE EN FRANCE.

Les secousses de tremblements de terre ont brusquement repris dans le Midi de nos deux départements avec une plus grande intensité et épouvantent les populations.

Dans la nuit de jeudi à vendredi, à trois heures moins cinq minutes, un mouvement pouvant s'est fait sentir à Montélimar, Châteauneuf du Rhône, Donzère et à Pierrelatte, Vivier, le Teil, Rochemaure et Meyne. Plus faible à Montélimar et à Châteauneuf, la secousse a été presque violente à Donzère et à Pierrelatte, et a eu dans ces localités des effets considérables. A Pierrelatte, la façade d'une maison s'est écroulée sur le coup, plusieurs habitations sont lézardées. A Donzère, toutes les maisons du quartier Joanine sont crevassées, quelques-unes sont tombées.

La montagne de Naon, sur la commune du Rac, s'est fendillée en divers sens. Les sources sortant de cette montagne ont disparu ou se sont fait jour d'assez grandes distances de leur ancienne issue.

Les habitants de ces malheureux villages sont dans la consternation; ce n'est plus qu'en tremblant qu'ils entrent chez eux, et la plupart ont passé la dernière nuit en pleine campagne. On signale déjà quelques cas d'émigration.

A Valence même, divers témoignages concordent à dire que dans cette nuit de jeudi à vendredi, vers trois heures du matin, une légère oscillation, suivie de trois mouvements faibles, mais brusques et secs, comme des coups frappés, s'est fait sentir.

La population du Teil, dans l'Ardèche, a été mise en émoi dans la matinée du 8, à trois heures du matin, par une nouvelle secousse de tremblement de terre qui a duré environ deux secondes.

Ce tremblement a été, disent les témoins, moins accentué que celui qui a été ressenti le 18 juillet, sur le même point.

On n'a eu aucun accident à déplorer.

BUDGET DE LA VILLE DE PARIS.

Voici, d'après le *Journal des travaux publics*, les chiffres principaux du budget proposé pour 1874:

Le budget se solde en recettes et en dépenses par une somme de 267,188,007 fr. 22 c., soit une diminution de 121,137,488 fr. 44 c., sur l'exercice 1873.

RECETTES.

Les recettes ordinaires figurent au projet pour 209,630,260 fr. 34 c., soit une différence en plus de 15,632,457 fr. 24 c. sur les recettes admises au budget de 1873, qui s'élevait à 186,997,803 fr. 10 c.

Les recettes extraordinaires sont comptées pour 525,360 francs 64 cent. en diminution de 71,459 francs 72 cent. sur les recettes admises au budget précédent qui étaient de 677,319 fr. 76 cent.

Les recettes spéciales proviennent, pour l'exercice 1874, de la portion de l'indemnité de 140 millions attribuée à l'extinction d'une partie de la dette non consolidée: elles sont proposées pour 3,951,950 fr. 84 cent.

DÉPENSES.

Les dépenses ordinaires sont proposées pour 197,974,378 fr. 74 c., en augmentation de 9 millions 456,270 fr. 20 c. sur celles de 1873 admises pour 188,518,108 fr. 14 c.

Les dépenses extraordinaires s'élèvent à 5 millions 261,741 fr. 64c.; c'est une augmentation de 3,568,741 fr. 64 c. sur les dépenses correspondantes de 1873, dont le montant était de 2 millions 693,000 fr.

Les dépenses sur ressources spéciales s'élèvent à 3,951,950 fr. 84 c.: cette somme, allouée à l'extinction d'une partie de la dette non consolidée, ne grevait pas le budget de 1873.

LA MONNAIE ET LES MÉDAILLES A l'EFFIGIE DU COMTE DE CHAMBORD.—On fait depuis quelques jours, beaucoup de bruit au sujet des médailles frappées à la Monnaie à l'effigie du comte de Chambord, et l'on s'est étonné, du je certaines milieux, de ce qu'on a appelé la tolérance du gouvernement. Voici, à ce sujet, quelques explications que nous trouvons dans un journal gouvernemental:

La fabrication de monnaie et médailles constitue, on le sait, une espèce d'institution privée, tout comme la banque de France, sous la surveillance du ministre des finances. L'Etat n'exerce pas de contrôle vis-à-vis du directeur qu'un droit de contrôle, et l'on comprend dès lors que les particuliers puissent y faire exécuter des travaux pour leur compte personnel, à la seule condition d'obtenir l'autorisation préalable du ministre de l'intérieur, chargé de la police de l'entreprise. Il a donc fallu, pour frapper les médailles en question, dont les premières commandes sont antérieures au 24 mai, l'autorisation de l'un des ministres qui se sont succédé à l'intérieur, sous le gouvernement de M. Thiers. Cette autorisation, du reste, ne se refuse jamais.

Les médailles représentent le comte de Chambord, sans attributs royaux, comme on l'a dit; elles portent à leurs revers cette simple mention: *Pièce des légitimistes à Assers*, ce qui indique suffisamment leur destination. Elles sont de la même grandeur qu'une pièce de cinq francs en argent, soit 38 millimètres de diamètre. Quant au métal dont elles sont composées, les unes sontan argent, les autres en or au premier titre. Il en a été frappé près d'un millier en douze fois, et il est très probable que d'ici peu arrivera la troisième commande.

☞ Il est universellement reconnu qu'il y a beaucoup à gagner à se servir des machines à coudre de Grover et Baker; ce qui le prouve, d'ailleurs, c'est leur immense succès de vente. Dépôt général pour le Sud, au No 107 de la rue Canal.

Faits Divers.

M. Victor Hugo a écrit à M. le duc de Broglie la lettre qui suit:

A Mr. le duc de Broglie.

Auteuil, villa Montmorency, 8 août.

Monsieur le duc et très honorable confrère,

C'est au membre de l'*Académie française* que j'écris. Un fait d'une gravité énorme est en moment de s'accomplir. Un des écrivains les plus célèbres de ce temps, M. Henri Rochefort, frappé d'une condamnation politique va, dit-on être transporté dans la Nouvelle-Calédonie. Quelques-uns disent M. Henri Rochefort peut affirmer que sa constitution très délicate ne résistera pas à cette transportation, soit que le long et affreux voyage le brise, soit que le climat le dévore, soit que la nostralgie le tue. M. Henri Rochefort est père de famille, et laisse derrière lui trois enfants, dont une fille de dix-sept ans.

La sentence qui frappe M. Henri Rochefort n'atteint que sa liberté, le mode d'exécution de cette sentence atteint sa vie. Pourquoi Nouméa? Les îles Sainte-Marguerite suffiraient. La sentence n'exige point Nouméa. Par la détention aux îles Sainte-Marguerite, la sentence serait exécutée et non aggravée. Le transport dans la Nouvelle-Calédonie est une exagération de la peine prononcée contre M. Henri Rochefort. Cette peine est commuée en peine de mort. Je signale à votre attention ce nouveau genre de commutation.

Je jour où la France apprendrait que le tombeau s'est ouvert pour ce brillant et vaillant esprit, serait pour elle un jour de deuil.

Il s'agit d'un écrivain, et d'un écrivain original et rare. Vous êtes ministre et vous êtes académicien, vos deux devoirs sont ici d'accord et s'entr'aident. Vous partagez la responsabilité de la catastrophe prévue et annoncée: vous pouvez et vous devez intervenir; vous vous honorerez en prenant cette généreuse initiative en dehors de toute opinion et de toute passion politique, au nom des lettres auxquelles nous appartenons, vous et moi, je vous demande, monsieur et cher confrère, de protéger, dans ce moment décisif, M. Henri Rochefort, et d'empêcher son départ, qui serait sa mort.

Recevez, monsieur le ministre et cher confrère, l'assurance de ma haute considération.

VICTOR HUGO.

M. le duc de Broglie a répondu à M. Victor Hugo:

Monsieur et cher confrère,

J'ai reçu, durant une courte excursion qui m'éloigne de Paris, la lettre que vous voulez bien m'écrire, et je m'empresse de la transmettre à M. Beulé.

M. Rochefort a dû être l'objet (si les intentions du gouvernement ont été suivies) d'une inspection médicale faite avec une attention toute particulière, et l'ordre de départ n'a dû être donné que s'il est certain que l'exécution de la loi ne met en péril ni la vie ni la santé du condamné.

Dans ce cas, vous jugerez sans doute que les facultés intellectuelles dont M. Rochefort est doué accroissent sa responsabilité, et ne peuvent servir de motif pour atténuer le châtiment dû à la gravité de son crime. Des malheureux ignorants ou égarés, que sa parole a pu séduire, et qui laissent derrière eux des familles vouées à la misère, auraient droit à plus d'indulgence.

Veuillez agréer, monsieur et cher confrère, l'assurance de ma haute considération.

BROGLIE.

La réponse adressée par M. de Broglie à M. Victor Hugo nous paraît tout à fait digne et péremptoire.

En ce qui concerne les dangers du voyage pour la vie ou même la santé de M. Rochefort, le vice-président s'en rapporte, comme il est juste et naturel, à l'avis des médecins, seuls juges compétents en cette affaire. Quant à la commisération que M. Victor Hugo cherche à invoquer en faveur de M. Rochefort, le ministre bien raison de répondre que les facultés intellectuelles de l'écrivain confirment nécessairement sa responsabilité et le rendent moins digne de pitié que bien des malheureux pères de famille égarés par sa parole.

C'est là qu'est la vérité et c'est là ce que M. Thiers n'a jamais voulu comprendre. En frappant ou en laissant frapper sévèrement de pauvres gens qui ont fait partie de la Commune pour gagner trente sous par jour, et en laissant fuir, en refusant de poursuivre, ou en traitant avec des ménagements inouïs les chefs, les vrais coupables, tels que les Cluseret, les Ranc, les Rochefort et les Cournet, M. Thiers a commis à la fois une grande faute politique et une insigne injustice dont la démocratie, si elle avait un peu d'intelligence et de sens moral, serait la première à lui demander un compte sévère.

(*Patrie.*)

LES FORCES MARITIMES DE L'ALLEMAGNE.

L'état officiel des forces maritimes de l'Allemagne au 1er juillet 1873 vient d'être publié à Berlin.

Le personnel de la marine com rend actuellement 1 vice-amiral, 3 contre-amiraux, 14 capitaines de vaisseau, 30 capitaines de corvette, 55 capitaine en second, 100 lieutenants de vaisseaux, 80 sous-lieutenants, 156 cadets.

L'infanterie de marine (un bataillon de six compagnies) est commandée par 1 colonel, 1 lieutenant-colonel, 1 major, 6 capitaines, 6 lieutenants, 19 sous-lieutenants.

L'artillerie (trois compagnies) est sous les ordres d'un colonel, d'un lieutenant-colonel, de deux majors, de trois capitaines, de 3 lieutenants et de 7 sous-lieutenants.

Le corps médical est formé d'un médecin en chef et de cinquante-six médecins de divers rangs.

Sur la liste des navires à vapeur figurent huit frégates cuirassées: Kœnig-Wilhelm, Kronprinz, Friedrich-Karl, Grosser-Kurfuerst, Kœnig-Friedrich-der-Grosse, Preussia, Kaiser et Deutschland (les cinq dernières sont encore en construction, le Kaiser et Deutschland, de la force de 8,000 chevaux chacune, portent 9 pièces d'artillerie; une corvette cuirassée, Hansa; deux transports cuirassés, Arminius et Prinz-Adalbert.

A ces bâtiments il faut ajouter: un vaisseau de ligne qui sert d'école d'artillerie et qui a été acheté en Angleterre. Renown; cinq corvettes à batterie couverte, Elisabeth, Hertha, Vineta, Arcona et Gazelle, et huit à batterie découverte, Ariadne, Luise, Freya, Thusnelda (ces deux dernières inachevées et, comme les deux premières, construites sur le modèle de l'Alabama.) Augusta, Victoria, Medusa et Nymphe; quatre avisos et un yacht. Dix-huit canonnières, comme nous l'avons déjà dit, complèteront la flotte à vapeur quand des mises hors service et des transformations auront été effectuées.

L'Allemagne possède encore en navires à voile: deux frégates et trois bricks; dix vapeurs et huit bâtiments à voiles font le service des ports.

Une partie seulement de cette marine est mise chaque année en service actif. Actuellement, l'escadre d'évolutions qui navigue dans les eaux allemandes sous les ordres du contre-amiral Henk, se compose des corvettes Hertha, Vineta, Arcona et Ariadne et de la canonnière Nautilus. Dans les mêmes eaux sont stationnés les vaisseau Renown, deux transports, deux avisos, deux bricks et quatre canonnières.

A l'étranger se trouvent:

Dans la Méditerranée, une escadre commandée par le capitaine Werner et composée de la frégate cuirassée Friedrich-Karl, de la corvette Elisabeth et de la canonnière Delphin.

En Chine, la corvette Nymphe.

Sur les côtes de l'Amérique du Sud, la canonnière Allatros.

A Madère, la frégate à voiles Niobé.

—Tentative de meurtre contre M. Belmontet, raconte-t-on le *Figaro*:

Un fait d'une audace inouïe vient de se passer en plein jour, dans l'un des quartiers les plus populeux de Paris, rue Fontaine-Saint-Georges. Au No 50 de cette rue habite M. Belmontet, l'ancien député.

M. Belmontet travaillait à son bureau, hier matin, lorsqu'un individu, saisissant le mouvement où la loge du concierge était vide, s'introduisit chez lui. M. Belmontet qui ne l'avait pas vu entrer, sentit tout à coup une lourde main s'appuyer sur son épaule et vit en même temps un canon de revolver à deux doigts de son front.

Il voulut se lever.

—Ne bougez pas, fit l'individu d'une voix enrouée, ou je tire.... Vous allez me signer immédiatement ces trois traites, s'élevant ensemble à la somme de quatre mille francs.... sinon vous êtes mort!

—Mais vous êtes fou! exclama M. Belmontet, terrifié.

—Allons.... signez!

M. Belmontet essaya vainement de faire entendre raison au forcené. Celui-ci ne lui répondit que par de nouvelles menaces de mort. Enfin, M. Belmontet dut consentir à signer l'un des billets, — de mille francs,—lui disant de revenir plus tard pour les trois autres. "afin qu'il eût le temps de choisir lui-même les échéances."

—Soit, dit l'homme, mais gare à vous si vous vous f.... de moi!

Le malfaiteur parti, M. Belmontet courut aussitôt chez le commissaire de police de son quartier, M. Daudet, et fit sa déposition. Grâce au renseignement qu'il donna de son voleur, celui-ci fut arrêté deux heures après. C'est un ancien marchand de vins qui porte le singulier nom de Boulpiquanpe. Réduit à la misère par de mauvaises affaires, il avait trouvé ce moyen,—que nous nous permettons de taxer d'un peu imprudent,—pour rétablir son commerce.

Boulpiquanpe est natif du Midi. On a trouvé sur lui le billet de 1,000 fr. souscrit par M. Belmontet, et le revolver chargé à six coups.

Il a reconnu du reste sa maladresse de la meilleure foi du monde, et avoué qu'il aurait mieux fait de se faire donner quelques billets de banque....

—L'hippopotame du Jardin-des-Plantes est réellement malade, mais il convient de dire que sa maladie ne présente aucun caractère de gravité. Depuis quelques jours, l'amphibie était devenu triste et refusait de prendre de la nourriture. Un mieux sensible s'est produit dans la journée de samedi, et hier on s'pu le mettre en liberté dans son parc, où il est resté couché sans changer de place depuis midi jusqu'à trois heures et demie. Les nombreux visiteurs du Jardin-des-Plantes ont remarqué que le quadrupède était très-abattu et qu'il pouvait à peine se traîner lorsqu'il est resté dans ses loges. En outre, défense avait été faite de laisser entrer l'amphibie dans son bassin, et le désappointement du public, qui espérait bien encore le voir prendre son bain, a été grand.

Il va sans dire qu'on entoure le malade des soins les plus empressés, et on ne doute pas qu'un traitement hygiénique de quelques jours ne suffise pour rétablir sa précieuse santé.

—Tentative de meurtre contre M. Belmontet, raconte-t-on le *Figaro*:

Un fait d'une audace inouïe vient de se passer en plein jour, dans l'un des quartiers les plus populeux de Paris, rue Fontaine-Saint-Georges. Au No 50 de cette rue habite M. Belmontet, l'ancien député.

M. Belmontet travaillait à son bureau, hier matin, lorsqu'un individu, saisissant le mouvement où la loge du concierge était vide, s'introduisit chez lui. M. Belmontet qui ne l'avait pas vu entrer, sentit tout à coup une lourde main s'appuyer sur son épaule et vit en même temps un canon de revolver à deux doigts de son front.

Il voulut se lever.

—Ne bougez pas, fit l'individu d'une voix enrouée, ou je tire.... Vous allez me signer immédiatement ces trois traites, s'élevant ensemble à la somme de quatre mille francs.... sinon vous êtes mort!

—Mais vous êtes fou! exclama M. Belmontet, terrifié.

—Allons.... signez!

M. Belmontet essaya vainement de faire entendre raison au forcené. Celui-ci ne lui répondit que par de nouvelles menaces de mort. Enfin, M. Belmontet dut consentir à signer l'un des billets, — de mille francs,—lui disant de revenir plus tard pour les trois autres. "afin qu'il eût le temps de choisir lui-même les échéances."

—Soit, dit l'homme, mais gare à vous si vous vous f.... de moi!

Le malfaiteur parti, M. Belmontet courut aussitôt chez le commissaire de police de son quartier, M. Daudet, et fit sa déposition. Grâce au renseignement qu'il donna de son voleur, celui-ci fut arrêté deux heures après. C'est un ancien marchand de vins qui porte le singulier nom de Boulpiquanpe. Réduit à la misère par de mauvaises affaires, il avait trouvé ce moyen,—que nous nous permettons de taxer d'un peu imprudent,—pour rétablir son commerce.

Boulpiquanpe est natif du Midi. On a trouvé sur lui le billet de 1,000 fr. souscrit par M. Belmontet, et le revolver chargé à six coups.

Il a reconnu du reste sa maladresse de la meilleure foi du monde, et avoué qu'il aurait mieux fait de se faire donner quelques billets de banque....

—L'hippopotame du Jardin-des-Plantes est réellement malade, mais il convient de dire que sa maladie ne présente aucun caractère de gravité. Depuis quelques jours, l'amphibie était devenu triste et refusait de prendre de la nourriture. Un mieux sensible s'est produit dans la journée de samedi, et hier on s'pu le mettre en liberté dans son parc, où il est resté couché sans changer de place depuis midi jusqu'à trois heures et demie. Les nombreux visiteurs du Jardin-des-Plantes ont remarqué que le quadrupède était très-abattu et qu'il pouvait à peine se traîner lorsqu'il est resté dans ses loges. En outre, défense avait été faite de laisser entrer l'amphibie dans son bassin, et le désappointement du public, qui espérait bien encore le voir prendre son bain, a été grand.

Il va sans dire qu'on entoure le malade des soins les plus empressés, et on ne doute pas qu'un traitement hygiénique de quelques jours ne suffise pour rétablir sa précieuse santé.

M. Victor Hugo a écrit à M. le duc de Broglie la lettre qui suit:

A Mr. le duc de Broglie.

Auteuil, villa Montmorency, 8 août.

Monsieur le duc et très honorable confrère,

C'est au membre de l'*Académie française* que j'écris. Un fait d'une gravité énorme est en moment de s'accomplir. Un des écrivains les plus célèbres de ce temps, M. Henri Rochefort, frappé d'une condamnation politique va, dit-on être transporté dans la Nouvelle-Calédonie. Quelques-uns disent M. Henri Rochefort peut affirmer que sa constitution très délicate ne résistera pas à cette transportation, soit que le long et affreux voyage le brise, soit que le climat le dévore, soit que la nostralgie le tue. M. Henri Rochefort est père de famille, et laisse derrière lui trois enfants, dont une fille de dix-sept ans.

La sentence qui frappe M. Henri Rochefort n'atteint que sa liberté, le mode d'exécution de cette sentence atteint sa vie. Pourquoi Nouméa? Les îles Sainte-Marguerite suffiraient. La sentence n'exige point Nouméa. Par la détention aux îles Sainte-Marguerite, la sentence serait exécutée et non aggravée. Le transport dans la Nouvelle-Calédonie est une exagération de la peine prononcée contre M. Henri Rochefort. Cette peine est commuée en peine de mort. Je signale à votre attention ce nouveau genre de commutation.

Le jour où la France apprendrait que le tombeau s'est ouvert pour ce brillant et vaillant esprit, serait pour elle un jour de deuil.

Il s'agit d'un écrivain, et d'un écrivain original et rare. Vous êtes ministre et vous êtes académicien, vos deux devoirs sont ici d'accord et s'entr'aident. Vous partagez la responsabilité de la catastrophe prévue et annoncée: vous pouvez et vous devez intervenir; vous vous honorerez en prenant cette généreuse initiative en dehors de toute opinion et de toute passion politique, au nom des lettres auxquelles nous appartenons, vous et moi, je vous demande, monsieur et cher confrère, de protéger, dans ce moment décisif, M. Henri Rochefort, et d'empêcher son départ, qui serait sa mort.

Recevez, monsieur le ministre et cher confrère, l'assurance de ma haute considération.

VICTOR HUGO.

M. le duc de Broglie a répondu à M. Victor Hugo:

Monsieur et cher confrère,

J'ai reçu, durant une courte excursion qui m'éloigne de Paris, la lettre que vous voulez bien m'écrire, et je m'empresse de la transmettre à M. Beulé.

M. Rochefort a dû être l'objet (si les intentions du gouvernement ont été suivies) d'une inspection médicale faite avec une attention toute particulière, et l'ordre de départ n'a dû être donné que s'il est certain que l'exécution de la loi ne met en péril ni la vie ni la santé du condamné.

Dans ce cas, vous jugerez sans doute que les facultés intellectuelles dont M. Rochefort est doué accroissent sa responsabilité, et ne peuvent servir de motif pour atténuer le châtiment dû à la gravité de son crime. Des malheureux ignorants ou égarés, que sa parole a pu séduire, et qui laissent derrière eux des familles vouées à la misère, auraient droit à plus d'indulgence.

Veuillez agréer, monsieur et cher confrère, l'assurance de ma haute considération.

BROGLIE.

La réponse adressée par M. de Broglie à M. Victor Hugo nous paraît tout à fait digne et péremptoire.

En ce qui concerne les dangers du voyage pour la vie ou même la santé de M. Rochefort, le vice-président s'en rapporte, comme il est juste et naturel, à l'avis des médecins, seuls juges compétents en cette affaire. Quant à la commisération que M. Victor Hugo cherche à invoquer en faveur de M. Rochefort, le ministre bien raison de répondre que les facultés intellectuelles de l'écrivain confirment nécessairement sa responsabilité et le rendent moins digne de pitié que bien des malheureux pères de famille égarés par sa parole.

C'est là qu'est la vérité et c'est là ce que M. Thiers n'a jamais voulu comprendre. En frappant ou en laissant frapper sévèrement de pauvres gens qui ont fait partie de la Commune pour gagner trente sous par jour, et en laissant fuir, en refusant de poursuivre, ou en traitant avec des ménagements inouïs les chefs, les vrais coupables, tels que les Cluseret, les Ranc, les Rochefort et les Cournet, M. Thiers a commis à la fois une grande faute politique et une insigne injustice dont la démocratie, si elle avait un peu d'intelligence et de sens moral, serait la première à lui demander un compte sévère.

(*Patrie.*)

LES FORCES MARITIMES DE L'ALLEMAGNE.

L'état officiel des forces maritimes de l'Allemagne au 1er juillet 1873 vient d'être publié à Berlin.

Le personnel de la marine com rend actuellement 1 vice-amiral, 3 contre-amiraux, 14 capitaines de vaisseau, 30 capitaines de corvette, 55 capitaine en second, 100 lieutenants de vaisseaux, 80 sous-lieutenants, 156 cadets.

L'infanterie de marine (un bataillon de six compagnies) est commandée par 1 colonel, 1 lieutenant-colonel, 1 major, 6 capitaines, 6 lieutenants, 19 sous-lieutenants.

L'artillerie (trois compagnies) est sous les ordres d'un colonel, d'un lieutenant-colonel, de deux majors, de trois capitaines, de 3 lieutenants et de 7 sous-lieutenants.

Le corps médical est formé d'un médecin en chef et de cinquante-six médecins de divers rangs.

Sur la liste des navires à vapeur figurent huit frégates cuirassées: Kœnig-Wilhelm, Kronprinz, Friedrich-Karl, Grosser-Kurfuerst, Kœnig-Friedrich-der-Grosse, Preussia, Kaiser et Deutschland (les cinq dernières sont encore en construction, le Kaiser et Deutschland, de la force de 8,000 chevaux chacune, portent 9 pièces d'artillerie; une corvette cuirassée, Hansa; deux transports cuirassés, Arminius et Prinz-Adalbert.

A ces bâtiments il faut ajouter: un vaisseau de ligne qui sert d'école d'artillerie et qui a été acheté en Angleterre. Renown; cinq corvettes à batterie couverte, Elisabeth, Hertha, Vineta, Arcona et Gazelle, et huit à batterie découverte, Ariadne, Luise, Freya, Thusnelda (ces deux dernières inachevées et, comme les deux premières, construites sur le modèle de l'Alabama.) Augusta, Victoria, Medusa et Nymphe; quatre avisos et un yacht. Dix-huit canonnières, comme nous l'avons déjà dit, compléteront la flotte à vapeur quand des mises hors service et des transformations auront été effectuées.

L'Allemagne possède encore en navires à voile: deux frégates et trois bricks; dix vapeurs et huit bâtiments à voiles font le service des ports.

Une partie seulement de cette marine est mise chaque année en service actif. Actuellement, l'escadre d'évolutions qui navigue dans les eaux allemandes sous les ordres du contre-amiral Henk, se compose des corvettes Hertha, Vineta, Arcona et Ariadne et de la canonnière Nautilus. Dans les mêmes eaux sont stationnés le vaisseau Renown, deux transports, deux avisos, deux bricks et quatre canonnières.

A l'étranger se trouvent:

Dans la Méditerranée, une escadre commandée par le capitaine Werner et composée de la frégate cuirassée Friedrich-Karl, de la corvette Elisabeth et de la canonnière Delphin.

En Chine, la corvette Nymphe.

Sur les côtes de l'Amérique du Sud, la canonnière Allatros.

A Madère, la frégate à voiles Niobé.

—Tentative de meurtre contre M. Belmontet, raconte-t-on le *Figaro*:

Un fait d'une audace inouïe vient de se passer en plein jour, dans l'un des quartiers les plus populeux de Paris, rue Fontaine-Saint-Georges. Au No 50 de cette rue habite M. Belmontet, l'ancien député.

M. Belmontet travaillait à son bureau, hier matin, lorsqu'un individu, saisissant le mouvement où la loge du concierge était vide, s'introduisit chez lui. M. Belmontet qui ne l'avait pas vu entrer, sentit tout à coup une lourde main s'appuyer sur son épaule et vit en même temps un canon de revolver à deux doigts de son front.

Il voulut se lever.

—Ne bougez pas, fit l'individu d'une voix enrouée, ou je tire.... Vous allez me signer immédiatement ces trois traites, s'élevant ensemble à la somme de quatre mille francs.... sinon vous êtes mort!

—Mais vous êtes fou! exclama M. Belmontet, terrifié.

—Allons.... signez!

M. Belmontet essaya vainement de faire entendre raison au forcené. Celui-ci ne lui répondit que par de nouvelles menaces de mort. Enfin, M. Belmontet dut consentir à signer l'un des billets, — de mille francs,—lui disant de revenir plus tard pour les trois autres. "afin qu'il eût le temps de choisir lui-même les échéances."

—Soit, dit l'homme, mais gare à vous si vous vous f.... de moi!

Le malfaiteur parti, M. Belmontet courut aussitôt chez le commissaire de police de son quartier, M. Daudet, et fit sa déposition. Grâce au renseignement qu'il donna de son voleur, celui-ci fut arrêté deux heures après. C'est un ancien marchand de vins qui porte le singulier nom de Boulpiquanpe. Réduit à la misère par de mauvaises affaires, il avait trouvé ce moyen,—que nous nous permettons de taxer d'un peu imprudent,—pour rétablir son commerce.

Boulpiquanpe est natif du Midi. On a trouvé sur lui le billet de 1,000 fr. souscrit par M. Belmontet, et le revolver chargé à six coups.

Il a reconnu du reste sa maladresse de la meilleure foi du monde, et avoué qu'il aurait mieux fait de se faire donner quelques billets de banque....

—L'hippopotame du Jardin-des-Plantes est réellement malade, mais il convient de dire que sa maladie ne présente aucun caractère de gravité. Depuis quelques jours, l'amphibie était devenu triste et refusait de prendre de la nourriture. Un mieux sensible s'est produit dans la journée de samedi, et hier on s'pu le mettre en liberté dans son parc, où il est resté couché sans changer de place depuis midi jusqu'à trois heures et demie. Les nombreux visiteurs du Jardin-des-Plantes ont remarqué que le quadrupède était très-abattu et qu'il pouvait à peine se traîner lorsqu'il est resté dans ses loges. En outre, défense avait été faite de laisser entrer l'amphibie dans son bassin, et le désappointement du public, qui espérait bien encore le voir prendre son bain, a été grand.

Il va sans dire qu'on entoure le malade des soins les plus empressés, et on ne doute pas qu'un traitement hygiénique de quelques jours ne suffise pour rétablir sa précieuse santé.

DIVERS.

JARDIN DE MAGNOLIA.

La plus belle et la plus agréable place d'amusements d'été, pour pique-niques, fêtes de familles, dîners, soupers, etc.

Ouvert chaque jour.

LE DIMANCHE GRAND CONCERT GRATIS ET BAL.

Restaurant et bons vins en tout temps; de 11 à 2 repas à la carte, 1 piastre et demie.

Les trains de la station en face l'usage du jardin. Dans le bas on trouve un beau jeu.

1 août—1m RICHARD HOMANN.

Consulat de France
A LA NOUVELLE-ORLEANS.

A VIS est donné aux ALSACIENS-LORRAINS qui, par l'abandonnement du lieu de leur résidence, ont, dans l'impossibilité de se présenter à ce Consulat, n'avoir pas opté d'une manière valable, de ministère de la guerre, de cet ordre de choses, par voie de conséquence, leur option en faveur de la nationalité française, et qu'en conséquence, ils n'ont point, en vertu de la loi, perdu la qualité de Français, qu'ils peuvent, en conséquence, se présenter, pour obtenir, par voie de transcription, leur acte de naissance, dont, il leur sera délivré, pour leurs services, une copie certifiée conforme, et ce, dans le délai de trois mois à partir de ce jour, passé lequel, ils ne seront plus admis à faire leurs demandes.

Fait à la Nouvelle-Orléans, le 1er août 1873.

CHARLES DE MAHY, Comte de Casa-Rigo, Consul de France.

Compagnie des moulins à coton de Guibert.

Fabrique à Amite, Louisiane.

NOUVEAUX MOULINS, Nouvelle-Orléans, rue Royal, Bâtiment Bleu.

Machines à coton de tout genre réparée à la Fabrique.

Scies, dentées de toutes les parties du monde, pouvant être expédiées sans délai. Pas cent chiffre d'avoir le meilleur marché de la nouveauté.

Tous les moulins sont soumis à une épreuve avant d'être livrés.

La Compagnie tient constamment établie sur des bases solides, et possédant d'amples ressources, que ses produits sont de 1er ordre.

HERBERT & CO, agents généraux,
No 156, rue de la Chaussée d'Antin,
Ville-Orléans, Louisiane.

The Freedman's Savings & Trust Co.

CAISSE D'ÉPARGNE NATIONALE.
Charte accordée par les ÉTATS-UNIS en 1865.
SUCCURSALE DE LA NILE-ORLEANS:

No 182 Rue du Canal,

RECONSTRUITE DEVANT.
HEURES DE BANQUE:
De 9 heures A. M. A 3 heures P. M.
Ouverte les samedis soir, pour recevoir des dépôts, De 6 à 8 heures.
L'intérêt est payé à 6 pour cent.
C. D. STURDEVANT, A. FAILLIE,
Président. Trésorier.
On peut se procurer des copies de la Charte à la Banque. 1 janv—1an

LE SAPOLIO

D'ENOCH MORGAN'S SONS

remplace le savon dans les ménages, excepté pour le blanchissage.

LE SAPOLIO

économise les gages d'un tourbillonneur. Faites-en l'essai.

LE SAPOLIO

pour les fenêtres est meilleur que le blanc en l'eau. On n'a pas besoin d'enlever les rideaux et les tentes.

LE SAPOLIO

nettoie la peinture et le bois, en un mot toute la maison, mieux que le savon. Il économise le travail. Vous ne manrez vous en passer.

LE SAPOLIO

nettoie les cuisiniers mieux que la brique. Il ne laisse pas d'éraillures.

LE SAPOLIO

polit le linoléum mieux que ne le font le savon et la sable. Il fait briller mêmes ternitres.

LE SAPOLIO

polit les ustensiles en cuivre mieux que ne le font l'acide et l'huile ou la pierre.

LE SAPOLIO

est précieux quand on veut livrer les plats et la vaisselle. Il coûte moins que le savon.

LE SAPOLIO

enlève les taches des marbres de cheminées, des tables et des statues, des murs et de la porcelaine.

LE SAPOLIO

enlève les taches et la graisse des tapis et autres tissages.

Il n'y a pas d'article qui fasse autant de travail et le fasse mieux. Essayez-le.

HAND SAPOLIO
POUR LA MAIN
c'est un merveilleux savon de toilette qui n'a d'égal si en Amérique ni à l'étranger.

HAND SAPOLIO
POUR LA MAIN
lorsqu'on l'emploie au bain. Il nettoie parfaitement, rafraîchit les pores et agit sur la peau qu'il embellit.

HAND SAPOLIO
POU